



Commandement de payer, qui dois figurer dessus

Par **davbreizh**, le **19/01/2010** à **14:40**

Bonjour,rnrnen quelques mots, je vais essayer de vous exposer la situation. mon ami à reçu un commandement de payer pour compléments de loyer impayés, soit 1000 euros pour 1 ans. le bail est à son nom je ne suis que son concubin, cela fait 5 ans que nous habitons dans se logement, le propriétaire me connaît, j'ai bossé pour lui (non déclaré) plusieurs fois, le commandement de payer qui mentionne mon nom est 'il valable on pouvons nous faire annuler la procedure, ce qui me laisserai du temps pour faire appel à un avocat.rnrnmerci de vos réponses